



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 28 septembre 2021 — N° 209

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Moment de recueillement

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, ainsi que les amendements transmis par M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Gaudreault (Jonquière).

Les amendements sont déclarés recevables.

Un débat s'ensuit.

À 12 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, le débat sur la prise en considération du rapport est ajourné au nom de M. Derraji (Nelligan).

Les travaux reprennent à 13 h 40.

28 septembre 2021

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine «Kate» Le Maistre, présidente sortante de la Commission de l'éducation en langue anglaise.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration d'une nouvelle salle d'entraînement au complexe sportif de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale du tourisme.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Maude Charron, médaillée d'or en haltérophilie aux Jeux olympiques.

28 septembre 2021

Mme McCann (Sanguinet) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre de femmes L'Éclaircie.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de féliciter Mme Élodie Tessier pour ses performances en basketball aux Jeux paralympiques de Tokyo.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner le succès de l'événement Je marche pour toi! tenu au profit de la Fondation Pallia-Vie.

Mme Montpetit (Maurice-Richard) fait une déclaration afin d'appuyer la demande d'octroyer un statut patrimonial à la cloche d'origine du fort Lorette et de l'église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 03.

28 septembre 2021

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Legault, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère du Conseil exécutif.
(Dépôt n° 2783-20210928)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;
(Dépôt n° 2784-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Sûreté du Québec;
(Dépôt n° 2785-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Sécurité publique;
(Dépôt n° 2786-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Bureau du coroner.
(Dépôt n° 2787-20210928)

28 septembre 2021

M. Roberge, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Éducation;
(Dépôt n° 2788-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Conseil supérieur de l'éducation.
(Dépôt n° 2789-20210928)

Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Enseignement
supérieur.
(Dépôt n° 2790-20210928)

M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation,

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Économie et de
l'Innovation;
(Dépôt n° 2791-20210928)

Les états financiers consolidés du Fonds du développement économique, pour
l'exercice terminé le 31 mars 2021;
(Dépôt n° 2792-20210928)

Les états financiers consolidés de Capital ressources naturelles et énergie, pour
l'exercice terminé le 31 mars 2021;
(Dépôt n° 2793-20210928)

Les états financiers du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises,
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.
(Dépôt n° 2794-20210928)

28 septembre 2021

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 du Tribunal administratif des marchés financiers.
(Dépôt n° 2795-20210928)

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Santé et des Services sociaux;
(Dépôt n° 2796-20210928)

Les rapports annuels de gestion 2020-2021 des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Côte-Nord;
(Dépôt n° 2797-20210928)

Gaspésie;
(Dépôt n° 2798-20210928)

Laval;
(Dépôt n° 2799-20210928)

Montérégie-Centre;
(Dépôt n° 2800-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;
(Dépôt n° 2801-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec;
(Dépôt n° 2802-20210928)

28 septembre 2021

Les rapports annuels 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Côte-Nord; (Dépôt n° 2803-20210928)

Gaspésie; (Dépôt n° 2804-20210928)

Laval; (Dépôt n° 2805-20210928)

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec; (Dépôt n° 2806-20210928)

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James; (Dépôt n° 2807-20210928)

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. (Dépôt n° 2808-20210928)

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement; (Dépôt n° 2809-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (Dépôt n° 2810-20210928)

28 septembre 2021

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Directeur des poursuites criminelles et pénales;

(Dépôt n° 2811-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Office de la protection du consommateur;

(Dépôt n° 2812-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Tribunal administratif du Québec.

(Dépôt n° 2813-20210928)

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère des Transports;

(Dépôt n° 2814-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Commission des transports du Québec.

(Dépôt n° 2815-20210928)

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, et ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale, dépose :

Le rapport d'activités 2020-2021 du Registre des lobbyistes;

(Dépôt n° 2816-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Secrétariat du Conseil du trésor.

(Dépôt n° 2817-20210928)

28 septembre 2021

M. Lacombe, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Famille.
(Dépôt n° 2818-20210928)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
(Dépôt n° 2819-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
(Dépôt n° 2820-20210928)

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Tribunal administratif du logement;
(Dépôt n° 2821-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Commission municipale du Québec;
(Dépôt n° 2822-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Régie du bâtiment du Québec.
(Dépôt n° 2823-20210928)

Le bilan 2019-2020 de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 au sein de l'administration.
(Dépôt n° 2824-20210928)

28 septembre 2021

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

(Dépôt n° 2825-20210928)

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

(Dépôt n° 2826-20210928)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

(Dépôt n° 2827-20210928)

Le rapport d'activités 2020-2021 du Forestier en chef.

(Dépôt n° 2828-20210928)

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité 2020-2021 du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

(Dépôt n° 2829-20210928)

Le rapport d'activité 2020-2021 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;

(Dépôt n° 2830-20210928)

28 septembre 2021

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

(Dépôt n° 2831-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Commission des partenaires du marché du travail;

(Dépôt n° 2832-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020 de la Commission de la construction du Québec.

(Dépôt n° 2833-20210928)

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère de la Culture et des Communications;

(Dépôt n° 2834-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce document est accompagné des appendices au rapport;

(Dépôt n° 2835-20210928)

Le rapport annuel 2020-2021 de la Société de la Place des Arts de Montréal;

(Dépôt n° 2836-20210928)

Le rapport annuel 2020-2021 du Musée d'art contemporain de Montréal;

(Dépôt n° 2837-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Conseil du patrimoine culturel du Québec;

(Dépôt n° 2838-20210928)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Société de développement des entreprises culturelles;

(Dépôt n° 2839-20210928)

Le rapport d'activités 2020-2021 du Musée national des beaux-arts du Québec.

(Dépôt n° 2840-20210928)

28 septembre 2021

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du ministère du Tourisme.
(Dépôt n° 2841-20210928)

Mme Charest, ministre responsable de la Condition féminine, dépose :

L'entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre responsable de la Condition féminine.
(Dépôt n° 2842-20210928)

M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Office des personnes handicapées du Québec.
(Dépôt n° 2843-20210928)

M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de gestion 2020-2021 de la Commission d'accès à l'information du Québec.
(Dépôt n° 2844-20210928)

28 septembre 2021

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mai 2021 par M. Ouellette (Chomedey) concernant la révision du projet de maison des aînés de Laval;

(Dépôt n° 2845-20210928)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 mai 2021 par M. Lemay (Masson) concernant le soutien aux municipalités souhaitant requalifier un terrain de golf en espace vert;

(Dépôt n° 2846-20210928)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 26 mai 2021 par Mme Melançon (Verdun) concernant la construction d'une troisième école primaire à L'Île-des-Soeurs;

(Dépôt n° 2847-20210928)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 27 mai 2021 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la protection des locataires contre les évictions;

(Dépôt n° 2848-20210928)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 27 mai 2021 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) concernant la tenue d'un débat sur le maintien du couvre-feu à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2849-20210928)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Montpetit (Maurice-Richard) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 29 septembre 2021, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2850-20210928)

28 septembre 2021

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'amélioration des conditions de travail des artistes professionnels et des travailleurs culturels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'inscription du principe de sécurisation culturelle à la Loi sur les services de santé et les services sociaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, présente une motion concernant le changement de culture dans le milieu de la santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la mise en œuvre du Principe de Joyce; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 septembre 2021

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi sur l'hébergement touristique;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions ;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

28 septembre 2021

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 29 septembre 2021, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Montpetit (Maurice-Richard).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que depuis maintenant près de 3 ans, le Québec enregistre une importante dégradation de ses délais d'attente dans l'accès aux services de première ligne ;

QU'elle déplore que les ruptures de services qui se multiplient sont des facteurs de stress pour les patients en attente de suivis médicaux ainsi que pour l'ensemble de la population ;

QU'elle constate que les délais d'attente aux urgences augmentent, et ce, malgré une diminution de 1 million de visites ambulatoires ;

QU'elle déplore qu'actuellement, au Québec, 146 000 patients sont en attente de services de chirurgies ;

QU'elle constate que le nombre de personnes en attente d'un médecin de famille au Québec a augmenté de près de 60 % au cours des deux dernières années pour se chiffrer à plus de 830 000 personnes en juillet dernier ;

QU'elle rappelle que le gouvernement caquiste avait pris l'engagement ferme d'offrir un médecin de famille à tous les Québécois avec un délai d'accès en moins de 36 heures, de réduire l'attente à 90 minutes en moyenne avant de voir un médecin à l'urgence, de poursuivre les 17 projets pilotes sur les ratios patients-infirmière et d'augmenter le taux d'utilisation des blocs opératoires ;

QU'elle constate que l'accès aux soins de santé au Québec a reculé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement caquiste ;

28 septembre 2021

QU'elle exige que le gouvernement mette sur pied une cellule de gestion de crise pour mettre fin aux ruptures de services dans le réseau ;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de s'engager à apporter rapidement les correctifs nécessaires réclamés par les différents acteurs du réseau de la santé, notamment la fin du temps supplémentaire obligatoire pour les infirmières ainsi que l'implantation de ratios infirmières-patients sécuritaires.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 09, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 20.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, ainsi que les amendements transmis par M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Gaudreault (Jonquière).

28 septembre 2021

Le débat terminé, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, procède à la mise aux voix des amendements; à 16 h 15, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin de permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 21.

Conformément à la motion adoptée lors de la séance du 14 septembre 2021, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de l'intention de la députée de Châteauguay de ne pas prendre part aux votes sur les amendements ainsi qu'au vote sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail.

Du consentement de l'Assemblée, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, procède à la mise aux voix individuelle des amendements de M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Gaudreault (Jonquière) et à leur lecture.

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par M. Derraji (Nelligan) à l'article 228; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1208** en annexe)

Pour : **45** Contre : **71** Abstention : **0**

28 septembre 2021

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Derraji (Nelligan) à l'article 149.1; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1209** en annexe)

Pour : **35** Contre : **81** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 10; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1210** en annexe)

Pour : **11** Contre : **71** Abstention : **34**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 37; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1211** en annexe)

Pour : **11** Contre : **71** Abstention : **34**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 146; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1212** en annexe)

Pour : **18** Contre : **98** Abstention : **0**

4255

28 septembre 2021

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) introduisant l'article 207.1; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1213** en annexe)

Pour : **18** Contre : **98** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 222; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1214** en annexe)

Pour : **18** Contre : **98** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 228; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1215** en annexe)

Pour : **45** Contre : **71** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 231; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1216** en annexe)

Pour : **11** Contre : **71** Abstention : **34**

4256

28 septembre 2021

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) introduisant l'article 30.1; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1217** en annexe)

Pour : **18** Contre : **71** Abstention : **27**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 146; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1218** en annexe)

Pour : **18** Contre : **98** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 147; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1219** en annexe)

Pour : **18** Contre : **71** Abstention : **27**

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 226; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1220** en annexe)

Pour : **18** Contre : **71** Abstention : **27**

4257

28 septembre 2021

Est enfin mis aux voix le rapport de la Commission de l'économie et du travail; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1221** en annexe)

Pour : **72** Contre : **44** Abstention : **0**

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 97, Loi modifiant la Loi sur les normes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie de certains appareils fonctionnant à l'électricité ou aux hydrocarbures.

Après débat, le rapport est mis aux voix; à 16 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin de permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Les travaux reprennent à 16 h 58.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1222** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

4258

28 septembre 2021

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant principalement la Loi sur les produits alimentaires.

Après débat, le rapport est mis aux voix; à 17 h 47, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin de permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Les travaux reprennent à 17 h 51.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1223** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 29 septembre 2021, à 9 h 40.

Conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1224** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

28 septembre 2021

À 17 h 53, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 septembre 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

28 septembre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur l'amendement proposé par M. Derraji (Nelligan) à l'article 228 :

(Vote n° 1208)

POUR - 45

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tanguay (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
Charbonneau (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
Ciccone (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Richard (PQ)	
Derraji (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Dorion (QS)	Marissal (QS)	Robitaille (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 71

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Derraji (Nelligan) à l'article 149.1 :

(Vote n° 1209)

POUR - 35

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Melançon (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Arcand (PLQ)	Derraji (PLQ)	Ménard (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Nichols (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Ouellet (PQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellette (IND)	St-Pierre (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 81

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamothe (CAQ)	(Soulanges)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)
Blais (CAQ)	Ghazal (QS)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Côte-du-Sud)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Simard (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lachance (CAQ)	Marissal (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Dorion (QS)	Lacombe (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	McCann (CAQ)	Zanetti (QS)

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 10 :

(Vote n° 1210)

POUR - 11

Dorion (QS)	Leduc (QS)	Nadeau-Dubois (QS)
Fontecilla (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Ouellette (IND)
Ghazal (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Labrie (QS)	Massé (QS)	

CONTRE - 71

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
			Thouin (CAQ)
			Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

ABSTENTIONS - 34

Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Perry Mélançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Richard (PQ)	
Birnbaum (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (PLQ)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 37:

(Vote n° 1211)

(Identique au vote n° 1210)

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 146:

(Vote n° 1212)

POUR - 18

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dorion (QS)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Ouellette (IND)	
Gaudreault (PQ)	Lessard-Therrien (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
(Jonquière)	Marissal (QS)	Richard (PQ)	

CONTRE - 98

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) introduisant l'article 207.1:

(Vote n° 1213)

(Identique au vote n° 1212)

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 222 :

(Vote n° 1214)

(Identique au vote n° 1212)

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 228 :

(Vote n° 1215)

(Identique au vote n° 1208)

Sur l'amendement proposé par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à l'article 231 :

(Vote n° 1216)

(Identique au vote n° 1210)

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) introduisant l'article 30.1 :

(Vote n° 1217)

POUR - 18

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dorion (QS)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Ouellette (IND)	
Gaudreault (PQ) (Jonquière)	Lessard-Therrien (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
	Marissal (QS)	Richard (PQ)	

CONTRE - 71

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Rivière-du-Loup- Témiscouata)
		(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	McCann (CAQ)	
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)		

ABSTENTIONS - 27

Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Polo (PLQ)	Thériault (PLQ)
Barrette (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rizby (PLQ)	Weil (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)	
Birnbaum (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)	
David (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)	

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 146 :

(Vote n° 1218)

POUR - 18

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dorion (QS)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Ouellette (IND)	
Gaudreault (PQ)	Lessard-Therrien (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
(Jonquière)	Marissal (QS)	Richard (PQ)	

CONTRE - 98

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Gronquin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

28 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 147 :

(Vote n° 1219)

(Identique au vote n° 1217)

Sur l'amendement proposé par M. Gaudreault (Jonquière) à l'article 226 :

(Vote n° 1220)

(Identique au vote n° 1217)

28 septembre 2021

Sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail :

(Vote n° 1221)

POUR - 72

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

CONTRE - 44

Anglade (PLQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Robitaille (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Rotiroti (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Melançon (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Richard (PQ)	
Dorion (QS)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)	

28 septembre 2021

Sur le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles :

(Vote n° 1222)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	

28 septembre 2021

Sur le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles :

(Vote n° 1223)

(Identique au vote n° 1222)

28 septembre 2021

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 1224)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	